

au plan des réductions, l'Union soviétique insiste que le chiffre total des forces du Pacte de Varsovie dans cette zone est inférieur de près de 150 000 hommes au chiffre auquel en arrivent les alliés à partir des meilleurs renseignements dont ils disposent. Les négociateurs occidentaux poursuivent leurs efforts afin de persuader leurs vis-à-vis de fournir une ventilation détaillée des chiffres sur lesquels s'appuient leurs évaluations ou de collaborer afin de clarifier les divergences entre les chiffres des alliés et les leurs. À moins que les deux parties ne s'entendent sur les effectifs qui serviront de base au calcul des réductions, il serait manifestement à peu près impossible de vérifier le niveau des forces restées sur place après les réductions, à supposer que celles-ci puissent être contrôlées. De plus, le Pacte de Varsovie s'est montré très peu intéressé à accepter ce que l'OTAN considérerait comme des mesures de vérification adéquates.

Un nouvel élan est cependant imprimé à ces négociations par un projet de traité déposé la semaine dernière par l'Occident et aux termes duquel les alliés font des concessions substantielles au Pacte de Varsovie. L'Occident propose que les pays visés se lient par un seul accord (plutôt que les deux accords successifs proposés antérieurement) à réduire à un plafond collectif commun, de part et d'autre, d'environ 700 000 hommes dans l'armée de terre et de 900 000 pour ce qui est des armées de terre et de l'air combinées. Ces réductions se feraient en quatre étapes, réparties sur une période de sept ans. Les États-Unis et l'Union soviétique retireraient respectivement 13 000 et 30 000 hommes dans l'année qui suivrait la conclusion de l'accord. D'autres participants directs, y compris le Canada, se joindraient au processus de réduction dans les trois dernières étapes. L'entente sur les données concernant les effectifs reste un préalable. Si les pays du Pacte de Varsovie sont disposés à collaborer, notamment en ce qui a trait au niveau actuel de leurs effectifs dans la zone et sur la vérification, il devrait maintenant être possible de progresser plus rapidement vers un accord.

Je suis convaincu que vous conviendrez qu'une réduction et un équilibrage des forces actuelles des deux alliances qui se font face en Europe centrale contribueraient à réduire les tensions et à améliorer le climat des relations Est-Ouest. Un tel accord permettrait de maintenir et même d'améliorer la sécurité de part et d'autre.

Le Comité du désarmement, l'organisme multilatéral de négociations basé à Genève, reprendra sa session de 1982 au début du mois prochain. Son nouveau groupe de travail sur l'interdiction absolue des essais d'armes nucléaires commencera à étudier les questions de la vérification et de l'observation. Pour sa part, le groupe de travail sur les